

D 1011 BRÉSIL: NOUVELLE STRATÉGIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Avec l'accession de Tancredo Neves à la présidence de la République, le 15 mars 1985, et le retour conséquent des militaires dans les casernes (cf. DIAL D 996), le Brésil est entré dans une phase nouvelle de son histoire. C'est l'ensemble des forces vives du pays qui est touché par l'événement. L'Eglise catholique, qui était devenue le seul espace disponible pour les libertés publiques pendant la phase dictatoriale du pouvoir militaire, vient d'opérer les reconversions nécessaires à haut niveau. Le document ci-dessous, émanant du Conseil permanent de la Conférence nationale des évêques du Brésil, dans sa session du 27 au 30 novembre 1984, procède dans une première partie à une évaluation de la nouvelle situation politique; dans la deuxième partie, il présente la nouvelle stratégie pastorale que devrait adopter l'Eglise du Brésil. En deuxième document, nous joignons la déclaration de la présidence de l'épiscopat sur la future Assemblée constituante.

Note DIAL

1- Document du Conseil permanent (30 novembre 1984)

LE MOMENT NATIONAL

Introduction

La signification du moment actuel de la réalité brésilienne apparaît en toute clarté si on le situe dans une perspective historique élargie, ainsi que l'ont fait des analyses politiques récentes.

La démocratie, dans son mouvement évolutif, obéit à des constantes. Elle commence avec une démocratie des notables; elle passe ensuite par une démocratie des classes moyennes, pour déboucher finalement sur une démocratie de participation des masses.

Au Brésil, la première période a correspondu au Second Empire et à la 1ère République. La deuxième période a été ouverte par la Révolution de 1930 et, après le recul de l'Etat nouveau, elle a été renforcée par la Constitution de 1946. Le passage à la troisième période a été plus difficile, vu l'importance du fossé qui séparait les classes moyennes des masses. Tenté une première fois à la fin des années 50 et au commencement des années 60, ce passage a été interrompu par le coup d'Etat de 1964. Le moment actuel représente donc une seconde tentative, certainement plus décisive, de passage définitif à une démocratie des masses.

On note, dans ce mouvement évolutif, que c'est tantôt la société politique qui précède la société civile, tantôt la société civile qui force la main à la société politique. Pour le premier cas, nous avons l'exemple du gouvernement Kubitschek. L'exemple notoire pour le second cas, c'est ce que nous vivons aujourd'hui au Brésil, ainsi que la démonstration en a été faite à travers les grandes manifestations en faveur des élections présidentielles directes.

Deux séries de considérations sont à faire dans ce contexte: la première porte sur les conséquences politiques de la transition vers une démocratie participative; la seconde concerne les défis qu'une telle transition lance à l'action d'évangélisation de l'Eglise.

1- La scène politique

Dès maintenant on peut considérer comme acquise la victoire de Tancredo Neves devant le collège électoral. Ce n'est pas seulement le candidat lui-même qui en est conscient, mais également la présidence de la République et les supporters de Maluf. Il n'y a plus de blocage possible. La victoire prévue de l'opposition, dans la personne de Tancredo Neves, a des conséquences qu'il faut examiner.

1.1- Par rapport au régime actuel

Le président João Batista Figueiredo a, par un tel dénouement politique de son mandat, raté la grande occasion de valoriser quelque peu la désastreuse gestion sociale et économique d'un gouvernement qui a fait basculer l'opinion publique dans l'opposition.

Son gouvernement n'en restera cependant pas moins, devant l'histoire, comme celui qui a permis la victoire de Tancredo Neves. Et c'est la raison pour laquelle le régime l'a déjà assimilée. En effet, pour la première fois depuis vingt ans, le choix du président de la République ne résulte pas d'une simple homologation par le Congrès, mais bien d'une élection grâce à laquelle un collège électoral non significatif est, de fait, devenu l'interprète et le porte-parole d'une aspiration nationale irrépressible. De la sorte, le président de la République s'est vu contraint d'accepter un élément essentiel du mouvement démocratique: la possibilité pour l'opposition d'accéder au pouvoir. Et c'est ainsi, sans bruit mais de façon déterminante, qu'il se sentira déchargé de l'objectif qu'il s'était fixé de "faire de ce pays une démocratie".

L'autre implication, pour le régime, a été l'implosion du parti officiel, le Parti démocratique et social (PDS), avec le passage à l'opposition de ses figures de proue dans le cadre du collège électoral et, éventuellement, dans un nouveau parti au moment du rééquilibrage des forces politiques qui suivra l'élection du nouveau président. Le maintien de la puissante machine électorale du PDS, disqualifiée mais non détruite, explique la permanence dans le parti d'hommes politiques comme Nelson Marchesan. Il n'en reste pas moins que cette perspective est compromise par l'ambition et l'obstination des partisans de Maluf de faire basculer la machine du PDS dans l'opposition au futur gouvernement, en tablant sur les énormes difficultés auxquelles celui-ci va se heurter. Mais la réapparition d'une opposition fiable, par le biais d'un nouveau Parti libéral, risque de faire obstacle au projet de Maluf.

1.2- Par rapport au nouveau gouvernement

Le nouveau gouvernement va se trouver aux prises avec des défis dangereux.

Le premier viendra du caractère hétéroclite des forces qui se sont regroupées dans l'opposition, avec des tensions latentes tant au niveau des Etats qu'à celui des partis nationaux. Il s'agit d'une union fragile et éphémère, dont les différentes composantes passeront par de nouveaux clivages au moment même de la constitution du nouveau gouvernement.

Le deuxième défi viendra de la nécessité de répondre aux exigences en partie contradictoires, dans la mesure où il sera difficile de les harmoniser. Parmi ces exigences il faut ranger: la maîtrise de l'inflation, le maintien de la croissance économique et, surtout, la satisfaction immédiate des besoins primaires qui ont passé les bornes du tolérable.

C'est précisément ici que réside le troisième défi, le plus sérieux: la pression qui sera exercée sur le gouvernement par les demandes réprimées. L'espoir que ces demandes vont être satisfaites pourra se transformer rapidement en revendications risquant de déboucher sur des frustrations aux graves conséquences en termes de conflits.

Il n'est pas possible de laisser la réponse à ces défis aux ajustements aléatoires du marché. De tels ajustements se font en général à un rythme lent, incompatible avec l'accélération des demandes réprimées. De plus, ils sont davantage sensibles aux forces économiques qui ont le plus grand pouvoir de négociation sur les marchés et qui sont généralement les entreprises.

Il n'est pas non plus possible de laisser cette réponse aux décisions démocratiques. Cela reviendrait à conserver le statu quo en matière de décision. La caractéristique fondamentale d'une démocratie participative est précisément la modification des mécanismes de décision sociale.

La seule alternative qui reste, comme réponse aux défis, c'est celle d'un pacte social qui adapterait aux conditions brésiliennes l'expérience, par exemple, du pacte espagnol de la Moncloa (1), récemment révisé. La réalisation d'un tel pacte est difficile, mais pas impossible. Le nouveau gouvernement a choisi cette alternative, tout en étant conscient de ses difficultés comme de ses possibilités.

Les difficultés sont doubles. La première est l'inexistence au Brésil de structures corporatives représentatives de tous les secteurs de la société civile. La seconde est l'existence chez nous d'une importante couche sociale qui n'a rien à mettre dans la balance car elle a déjà fourni sa quote-part de sacrifices. En donnant son aval à ce pacte, le gouvernement devra donner des garanties sur l'introduction dans le pacte des exigences et des droits de cette couche sociale démunie.

Les possibilités de réalisation et de concrétisation d'un tel pacte résultent de divers facteurs. Le premier est la crédibilité dont jouit le nouveau gouvernement aux yeux de l'opinion publique, en raison de l'autorité morale d'un homme politique d'expérience, modéré et décidé à garantir la parfaite transparence de son gouvernement.

Le deuxième facteur est le capital de confiance des secteurs influents de la société civile. Ceux-ci n'ont pas seulement mûri de façon étonnante, suite aux souffrances imposées par la crise et la récession, mais ils ont aussi compris qu'il n'y a pas d'autre alternative que ce pacte. C'est ce que manifestent dès à présent les responsables syndicaux et patronaux contactés par le candidat à la présidence. La résistance la plus forte reste celle de Luiz Inácio da Silva, qui voit dans le pacte un risque d'accords sur le dos du peuple. Cette résistance et les autres devront passer par la médiation des partis politiques au Congrès national.

(1) Allusion aux Accords de la Moncloa, signés en 1977 pour une politique d'union nationale entre les différents partis de l'après-franquisme, dont l'Union du centre démocratique, le Parti socialiste et le Parti communiste (NdT).

Le caractère opérationnel du pacte ne vient pas du fait qu'il serait une transition vers un nouveau système politique et idéologique. Il ne faut pas confondre pacte social et pacte socialiste. Pour être efficace, un pacte social doit être réaliste et partir des changements possibles dans le contexte national. Le simple changement des règles du jeu pourra avoir des effets multiples propres à créer les conditions de changements plus ambitieux et plus radicaux. La moralité dans la gestion de la chose publique libère d'immenses ressources, tandis que la corruption dans l'administration a un coût énorme. Le changement des règles du jeu peut inverser les tendances du marché. Quand il sera financièrement plus profitable de construire des logements populaires plutôt que des appartements de luxe, des millions de maisons seront construites, ce qui créera des emplois, une priorité majeure du redressement social et économique. Quand la production d'aliments abondants et bon marché donnera une marge de profit supérieure à leur exportation, le problème de la faim sera réglé. C'est une somme incalculable d'énergie supplémentaire, qui sera libérée par un peuple qui commence à s'alimenter de façon plus convenable. Par ailleurs, la crise a permis une créativité à la base qui aura, à coûts très faibles, des effets immédiats quand elle sera reprise à son compte par un gouvernement placé sous le signe de la démocratie participative.

2- La mission d'évangélisation de l'Eglise

2.1- L'effort d'hier

L'Eglise, comme institution, a rempli une fonction de suppléance importante, et même décisive, au cours d'une période contraire durant laquelle ont fait défaut les canaux appropriés d'expression des attentes, des revendications et des droits d'un peuple souffrant et humilié.

2.2- Les défis de l'heure

Avec l'apparition d'une démocratie participative, alors que la société civile se restructure pour faire face à ses responsabilités, la mission d'évangélisation de l'Eglise se déplace vers deux domaines déterminants.

Le premier est la formation du laïc. Les laïcs doivent faire face à leur vocation de constructeurs d'une société incarnant les exigences de la foi. Ce sont eux qui doivent faire la démonstration que ces exigences sont plus radicales que celles de toutes les idéologies. Ce sont eux qui doivent faire la démonstration qu'il est possible, à partir de la foi, de construire une société juste et fraternelle. Au Brésil, numériquement le plus grand pays catholique du monde, ce devoir prend les dimensions d'un témoignage pour l'Eglise universelle. Pour répondre à cette vocation sans répéter les crises du passé, ni l'Eglise ne doit exercer une tutelle indue sur les laïcs qu'elle forme, quand ils prennent leurs responsabilités dans la société; ni les laïcs ne doivent avoir le sentiment et se plaindre d'être abandonnés, quand ils réclament une couverture ecclésiale pour des choix et des engagements relevant de la stricte responsabilité du laïc dans le monde (2).

Le second domaine est le défi culturel représenté par l'ensemble des problèmes que pose la culture moderne à la conscience chrétienne. L'Eglise doit prendre rapidement la mesure de l'ampleur du défi. Les risques viennent de la brèche ouverte par la séduction de l'utopie immanente, fondée

(2) Par cette double affirmation, les évêques brésiliens entendent supprimer la notion de "mandat" qui a présidé pendant longtemps aux destinées des mouvements apostoliques d'Action catholique. On peut y voir aussi le refus de couvrir dès à présent des tentatives de Parti démocrate-chrétien qui rechercherait les faveurs de l'épiscopat national (NdT).

principalement sur la proposition marxiste. Cependant, le souci de ce risque ne doit pas détourner l'attention de l'Eglise des ravages opérés par la course à la consommation et à la permissivité jusque dans les milieux chrétiens, ravages qui n'ont rien à voir avec le marxisme (3).

La prise de conscience des nouvelles dimensions de sa mission d'évangélisation permettra à l'Eglise d'apporter au Brésil sa contribution la plus spécifique, en ce grave moment de transition que connaît notre patrie.

P. Fernando Bastos de Avila

2- Note sur la Constituante (9 février 1985)

NOTE DE LA PRÉSIDENTE DE L'ÉPISCOPAT BRÉSILIEN SUR L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

La présidence de la Conférence nationale des évêques du Brésil, après avoir entendu le point de vue de laïcs spécialisés réunis en commission, s'associe à l'allégresse de la société brésilienne suite à l'importante étape franchie le 15 janvier dernier, dans cette longue et souvent difficile marche vers la restauration démocratique. Les forces politiques et la présence du peuple - une présence inédite, pacifique et résolue - ont convergé pour la large reconquête de l'état de droit à laquelle nous assistons.

Mais ce n'est là que la première phase de la réconciliation entre les attentes de la société civile et les impératifs de l'ordre public et social. L'attente nationale réside maintenant dans une Assemblée constituante, dont la convocation doit répondre à l'exigence essentielle de la participation populaire. Une nouvelle Constitution est devenue nécessaire, en proportion de l'avenir du peuple brésilien. C'est ce que demandent les responsables et c'est ce qui découle des aspirations écrasées dans le silence, mais resurgies aujourd'hui dans la mobilisation de ces derniers mois.

Le président de la République élu l'a parfaitement compris, quand il a insisté sur l'ampleur que devra revêtir le débat autour de la nouvelle Constitution, dans des délais permettant une vaste et exhaustive consultation de tous les secteurs de la collectivité. Dans ce débat, devront se faire entendre les nouvelles voix du Brésil qui a grandi, en deux décennies, entre changements et contradictions.

La Nouvelle République sera, de la sorte, l'expression non seulement de la volonté des partis mais aussi de la conscience civique, laquelle est sortie dans les rues et dont le capital politique doit être recueilli, valorisé et mis à profit. La réussite totale de l'ouverture tant attendue dépend de la réponse à ce cri à travers la convocation à la Constituante. Le Brésil doit se reconnaître dans cette grande assemblée; il doit se faire entendre aux côtés des partis, par la voix des syndicats, des universités, des associations de quartier et de voisinage, des communautés intermédiaires mues par les exigences de la foi chrétienne. Ces voix ne peuvent manquer à une société qui a très souvent cheminé sans avoir le droit de s'exprimer par le biais du pouvoir législatif traditionnel, en raison du long étouffement des institutions politiques qu'elle a connu dans le passé récent.

Dans la tradition constitutionnelle, sans oublier la Constitution de 1934, il y a eu une volonté de garantir la différenciation dans les attentes, dif-

(3) La double perspective du marxisme et du "consumérisme", présentée ici, était déjà celle de la fameuse lettre du P. Arrupe, général des jésuites, sur l'analyse marxiste et les jésuites d'Amérique latine, le 8 décembre 1980. Cf. DIAL D 705 (NdT).

férenciation exigée par une remise en ordre authentique et fondamentale de la vie publique. Il y a un demi-siècle, ce complément à la manifestation des partis était marqué d'un esprit corporatif dangereux, propre à compromettre la force même du principe de représentation.

Aujourd'hui, au contraire, ce qui est demandé à la mise en oeuvre d'un pluralisme légitime, c'est que la Constituante ne soit pas privée de la voix des secteurs marginalisés, de la jeunesse inquiète et sans réponses, des travailleurs conscients de leur indispensable collaboration à la richesse de la nation. Ce sont là des forces agissantes, foisonnantes, qui ne se reconnaissent pas encore dans les couches hautes des partis politiques. Si elle veut répondre à tant d'attentes, la convocation à l'élaboration de la Constitution ne peut faire fi de toute cette richesse d'individus, de groupes et de tendances. Il est probable que des commissions intégrées au travail de l'assemblée constituante soient la forme concrète que revête cette nécessaire participation.

Il n'appartient pas à l'Eglise d'intervenir dans le domaine technique ou typiquement politique de cette initiative, qui relève du champ d'action propre aux hommes politiques. Il revient aux pasteurs de redire, comme témoins et agents de notre promotion sociale, à quel point la garantie du principe de large participation constitue un moyen efficace d'asseoir, de façon décisive, les institutions que réclame notre temps.

Dans le souci de contribuer à la vérité de ce moment constituant, la présidence de la Conférence nationale des évêques du Brésil entend suggérer à l'Eglise du Brésil que, dès à présent, elle s'emploie à une vaste consultation auprès de ses membres: recueillir les attentes vis-à-vis de la nouvelle Constitution des groupes d'Eglise et de nos communautés, les plans d'action du laïcat catholique, ainsi que les diverses expériences et expectatives des organisations régionales.

Dans cette perspective, la présidence de la Conférence nationale des évêques du Brésil se met au service de la grande assemblée pour laquelle le pays sera convoqué; elle veut être sûre que puisse s'y épanouir ce qu'exige une Constitution ouverte à l'espoir de ceux qui souffrent et au sacrifice de la nation tout entière; et elle espère des jours meilleurs pour le Brésil, grâce à la stabilité constitutionnelle et à un climat sain de véritable démocratie.

Ivo Lorscheiter, président
Benedito de Ulhoa Vieira, vice-président
Luciano Mendes de Almeida, secrétaire général
Brasília, le 8 février 1985

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 295 F - Etranger 330 F - Avion 440 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441